

Facture TP

Copie certifiée conforme

Release 5.0/GR/fr



26

Document	1	Identification	4 43 802 457 / 10.02.2026 13:17:24 / 2C59CF52BED503448326651023428CC6		Page 1/1
Auteur facture		N° GLN (B)	7611910000047	CAISSE DES MEDECINS GENEVE	
		N° RCC (B)		SOCIETE COOPERATIVE - 1226 THONEX	

Patient	2	Nom	LAMBRISSE	N° GLN	7601003002775
		Prénom	MAEL		
		Rue	CHEMIN DU VENT-TOURNANT, 14		
		NPA	1004		
		Localité	LAUSANNE		
		Date de naissance	11.09.1984	4	0058.001
		Sexe	Homme / M		HELSANA VERSICHERUNGEN AG
		Date cas	01.01.2026		POSTFACH
		N° cas	300-1		8081 ZUERICH
		N° AVS	756.9999.9999.91		
		N° Cada	12345678912345679000		
		N° assuré	123456		
		Canton	GE		
		Copie de facture	Oui		
	3	Type de remb.	TP	Date/N° GaPrCh	
		Loi	LAMal	5 Date/N° facture	10.02.2026/443802457-0210131710777Y2
		Traitement	05.01.2026 - 09.01.2026	Date/N° rappel	
		Type traitement	Ambulatoire		
		Motif traitement	Maladie		
		Rôle/Localité	Médecin / Cabinet médical		

Four. de prestations	6	N° GLN (P)	7612345678900	Dr méd. Valombre Adrien
		N° GLN (L)	7612345678900	7 Rue des Mirobois - 1227 Carouge
		N° RCC (P)	L444199	022 999 99 99

7 Diagnostic cantonal		P3	
------------------------------	--	----	--

9 Partenaire		N° GLN/RCC/section	7612345678900/L444199	Adresse	Dr méd. Valombre Adrien-7 Rue des Mirobois-1227 Carouge
---------------------	--	--------------------	-----------------------	---------	---

Date	Tarif	Code	Code réf.	Gr	Côté	Quantité	Pt PM/Prix	f PM	VPt PM	Pt PT	f PT	VPt PT	E	R	M	Montant
05.01.26	007	AA.00.0010		1		1.00	10.56		0.94	8.64		0.94	1	1		18.05
Consultation médicale, 5 premières min																
05.01.26	007	AA.00.0060		1		30.00	2.11		0.94	1.73		0.94	1	1		108.29
Temps de discussion avec le patient dans la phase de diagnostic/traitement pour la préparation, puis le suivi d'une intervention, par période de 1 min																
07.01.26	005	C02.10Z		1		1.00				3'049.38		0.94	1	1		2'866.42
Opérations de glaucome sans las 8 CD 10='H' CAPITULUM='CAP02'																
07.01.26	TMA	C02.CM.0160		1	G	1.00							1	1		0.00
Opération du glaucome avec mini-implant																
09.01.26	007	AA.10.0010		1		1.00	10.56		0.94	8.64		0.94	1	1		18.05
Consultation télémedicale simultanée, premières 5 min																
09.01.26	007	AA.10.0020	AA.10.0010	1		3.00	2.11		0.94	1.73		0.94	1	1		10.83
11 + Consultation télémedicale simultanée, pou 13 que min suppl 15 aire 17 19 21 23																

Légende

- 1 Auteur facture** : Caisse des Médecins ou médecin qui facture la prestation
- 2 Patient** : renseignements personnels y c. N° AVS, N° assuré
- 3** a. Type de remboursement: Tiers Garant = TG / Tiers Payant = TP
b. Loi : Loi fédérale sur l'assurance-maladie = LAMal / Assurance-accidents = LAA / Assurance-invalidité = AI / Assurance militaire = AM
c. Traitement : Ambulatoire ou stationnaire
d. Motif traitement : Maladie / Accident / Grossesse
- 4 Adresse du destinataire de la facture**
- 5 Date et n° de la facture** : À utiliser pour toute question
- 6 Fournisseur de prestations** : médecin qui a fourni la prestation y c. N° GLN
F = Fournisseur / L = Locations ainsi que N° RCC
- 7 Diagnostic** : Pour les prestations TARDOC selon la liste de diagnostics du code tessinois. Pour certaines positions de prestations, un diagnostic différent peut être indiqué en plus.
- 8 Code diagnostic forfaits ambulatoires** : Le diagnostic selon la liste CIM-10-GM apparaît sur la ligne de prestation, ou plus précisément la première lettre du code CIM-10.
- 9 Partenaire** : liste des numéros d'identification des personnes et institutions concernées
- 10 Date** : dates des traitements
- 11 Tarif** : Code du tarif appliqué. P. ex. : 005 = forfaits ambulatoires, 007 = TARDOC, TMA = prestations non tarifées comprises dans le forfait ambulatoire, 316 = liste des analyses de laboratoire

- 12 Gr = Groupement (ou numéro de séance)**
- 13 Côté = côté du corps concerné** (G = gauche, D = droit, vide = non pertinent)
- 14 Quantité** : quantité facturée par position tarifaire
- 15 TP PM/Prix** : point tarifaire de la prestation médicale. Exemple: « consultation, cinq premières minutes » a été évalué à 10,56 points tarifaires
- 16 fPM** : facteur de graduation pour le point tarifaire de la prestation médicale. Par exemple, un facteur de 0.93 entraîne une réduction de 7%
- 17 VPt PM** : valeur du point tarifaire de la prestation médicale
- 18 Pt PT** : point tarifaire de la prestation technique
- 19 f PT** : facteur de graduation pour le point tarifaire de la prestation technique IPL. Par exemple, un facteur de 0.93 entraîne une réduction de 7%
- 20 VPt PT** : valeur du point tarifaire de la prestation technique
- 21 E** : médecin exécutant. Le chiffre se réfère à la liste des GLN (point 7)
- 22 R** : médecin responsable. Le chiffre se réfère à la liste des GLN
- 23 M** : code T.V.A. Le chiffre se réfère à la table de T.V.A. en bas de la facture (uniquement si le fournisseur de prestations est assujéti à la T.V.A.)
- 24 Montant** : le montant en CHF de la position tarifaire est calculé de la façon suivante : nombre x ((point tarifaire de la prestation médicale x facteur de graduation pour la prestation médicale x valeur du point tarifaire de la prestation médicale) + (point tarifaire de la prestation technique x facteur de graduation de la prestation technique x valeur du point tarifaire de la prestation technique))
- 25 Montant total** : montant total de la facture en CHF
- 26 Data-Matrix** : Référence interne (ne pas scanner, ce n'est pas un code QR)

N° TVA :
Monnaie : CHF

Montant total : 3'021.64

25

Montant dû : 3'021.65

Copie patient de la facture TP

Nous facturons directement votre traitement à la caisse d'assurance dans notre cabinet. Conformément à l'article 42.3 LAMal, nous vous envoyons par la présente une copie de la facture TP pour information. Aucun paiement n'est requis.

Document 4 43 802 457	Patient	Prestataire
Date Facture 10.02.2026 N° Facture 1 Traitement 05.01.2026-09.01.2026	LAMBRISSE MAEL 1 11.09.1984 Homme / M	L 4441.99 2 Dr méd. Valombre Adrien Médecine générale
	Assuré	Assurance
	N° Cada : 12345678912345679000	HELSANA VERSICHERUNGEN AG 7601003002775

Date 3	Tarif	Prestations 4	Montant 5
05.01.26	007	Prestations médicales générales de base	126.34
07.01.26	005	Opérations de glaucome sans laser	2'866.42
	TMA	Prestations pro memoria relevant du catalogue TMA	0.00
09.01.26	007	Prestations médicales générales de base	28.88

Légende

- 1 Patient** : données personnelles du patient
- 2 Fournisseur de prestations** : médecin qui a fourni la prestation
_N° RCC
_Nom
_Titre de méd. spécialiste
- 3 Code du tarif appliqué**
P. ex. : 005 = forfaits ambulatoires, 007 = TARDOC,
TMA = prestations non tarifées comprises dans le forfait ambulatoire, 316 = liste des analyses de laboratoire
- 4 Désignation des prestations**
Les prestations d'une journée appartenant à une même catégorie sont regroupées et présentées de manière synthétique, par exemple les prestations médicales générales de base, qui comprennent la consultation, l'étude du dossier, la préparation, etc.
- 5 Montant en CHF par jour et par catégorie de prestations**
- 6 Montant total en CHF**

6 Montant de la facture : 3'021.65